



**COMPTE RENDU DU CONSEIL DE GOUVERNEMENT  
DU 9 FEVRIER 2023**

\* \_ \* \_ \*

**I- Le Conseil a délibéré sur les projets de textes suivants :**

**🇲🇦 Projets de décrets :**

- 1. Projet de décret n° 2.22.920** modifiant le décret n° 2.21.578 du 22 moharrem 1443 (31 août 2021) relatif à la nomination aux fonctions supérieures dans les administrations des régions et aux salaires et indemnités y afférentes.

**Il a été décidé de reporter l'examen de ce projet à une prochaine réunion du Conseil de gouvernement.**

- 2. Projet de décret n° 2.22.81** relatif à la délégation de pouvoir et de signature.

**Approuvé sous réserve de tenir compte des observations soulevées à son sujet après leur examen.**

- 3. Projet de décret n° 2.22.84** fixant les règles et modalités d'organisation des concours d'accès aux emplois publics

**Il a été décidé de reporter l'examen de ce projet pour approfondir son étude.**

**🇲🇦 Convention internationale :**

- Convention** révisée sur la reconnaissance des études, des diplômes et des grades de l'Enseignement supérieur dans les Etats Arabes, adoptée à Paris le 2 février 2022 et signée par le Royaume du Maroc le 2 février 2022.

**- Projet de loi n° 62.22** portant approbation de cette Convention.

**Présentés au Conseil préalablement à leur soumission au prochain Conseil des Ministres.**

**II- Conformément aux dispositions de l'article 92 de la Constitution, le Conseil a approuvé les propositions de nomination aux fonctions supérieures suivantes :**

- Nomination** du Directeur de la Marine marchande au Ministère du Transport et de la Logistique ;
- Renouvellement de nomination** de l'Inspecteur Général du Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication - Département de la Communication ;
- Renouvellement de nomination** de la Directrice de la promotion de l'Economie Sociale au Ministère du Tourisme, de l'Artisanat et de l'Economie Sociale et Solidaire - Département de l'Artisanat et de l'Economie Sociale et Solidaire.